

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le jeudi 17 septembre 2015 à 9 h 30 au siège de la Communauté métropolitaine de Montréal au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

Sont présents

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Gilles Deguire, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac ;

N'a pu assister

Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE15-176 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LE 9 JUIN ET LE 6 AOÛT 2015

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux des séances tenues le 9 juin et le 6 août 2015.

CE15-177 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE CONSEILLÈRE EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Marie-Claude Forget en qualité de conseillère en recherche pour une durée de cinq ans du 27 septembre 2015 au 26 septembre 2020, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté, sous réserve de la restructuration du régime de retraite à effectuer en vertu de la Loi favorisant la santé financière des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.



CE15-178 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN CONSEILLER EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Daniel Mathieu en qualité de conseiller en recherche pour une durée de cinq ans du 27 septembre 2015 au 26 septembre 2020, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté, sous réserve de la restructuration du régime de retraite à effectuer en vertu de la Loi favorisant la santé financière des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE15-179 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE DEUX CONSEILLERS EN RECHERCHE AFIN DE COMPLÉTER L'EXPERTISE RELATIVE AUX BOIS, AUX CORRIDORS FORESTIERS ET AUX MILIEUX HUMIDES

Il est résolu d'autoriser le directeur général à embaucher deux conseillers en recherche pour combler deux nouveaux postes, pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté, sous réserve de la restructuration du régime de retraite à effectuer en vertu de la Loi favorisant la santé financière des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, et d'autoriser la signature de ces contrats par le directeur général.

CE15-180 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE TROIS CONSEILLERS EN RECHERCHE POUR LA GESTION DES PROGRAMMES TRAME VERTE ET BLEUE ET SENTIER CYCLABLE OKA MONT SAINT-HILAIRE

Il est résolu d'autoriser le directeur général à embaucher trois conseillers en recherche pour combler trois nouveaux postes, pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté, sous réserve de la restructuration du régime de retraite à effectuer en vertu de la Loi favorisant la santé financière des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, et d'autoriser la signature de ces contrats par le directeur général.

CE15-181 PROJET DE NOUVELLE LIGNE SOUTERRAINE ATWATER-MAISONNEUVE D'HYDRO-QUÉBEC

Il est résolu d'informer le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles que le projet d'Hydro-Québec visant la construction de la nouvelle ligne souterraine Atwater-Maisonneuve à 120 kV sur le territoire de la ville de Montréal est conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur.

CE15-182 PROJET DE REMPLACEMENT DE LA LIGNE SOUTERRAINE JEANNE D'ARC-NOTRE-DAME D'HYDRO-QUÉBEC

Il est résolu d'informer le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles que le projet d'Hydro-Québec visant à remplacer la ligne souterraine Jeanne D'Arc – Notre-Dame à 120 kV située sur le territoire de la ville de Montréal est conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur.



CE15-183 RÈGLEMENT NUMÉRO 15-02R DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Il est résolu d'approuver le règlement de remplacement numéro 15-02R de la MRC de Thérèse-De Blainville modifiant le schéma d'aménagement et de développement afin d'intégrer les modifications de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables ainsi que d'autoriser les constructions et bâtiments complémentaires ou accessoires et les piscines en zones inondables puisqu'il est conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE15-184 RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO SUR LE PROJET ÉNERGIE EST DE TRANSCANADA

Il est résolu de prendre acte du rapport de Commission de l'énergie de l'Ontario sur le projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada.

CE15-185 DEUXIÈME RAPPORT SAVARIA SUR LE PROJET ÉNERGIE EST DE TRANSCANADA

Il est résolu

De prendre acte du dépôt du deuxième rapport technique réalisé par la firme Savaria Experts-Conseil portant sur l'impact fiscal potentiel du projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada et d'en autoriser la diffusion ;

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'étudier les nouvelles sources de revenu pouvant être consenties aux municipalités pour refléter les risques encourus par le passage d'un oléoduc et de procéder aux modifications législatives nécessaires pour les mettre en œuvre.

CE15-186 COTES DE CRUES DANS LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Il est résolu de prendre acte de l'intégration des nouvelles cotes de crues de la rivière des Milles Îles sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes par le règlement de contrôle intérimaire numéro RCI-2005-01-26.

CE15-187 RÈGLEMENT 167-17 DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Il est résolu de prendre acte de la décision du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de ne pas approuver le règlement numéro 167-17 de la MRC Vaudreuil-Soulanges modifiant le schéma d'aménagement par l'agrandissement du parc industriel régional sur le territoire de la ville de Coteau-du-Lac.



CE15-188 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LE LONG DU NOUVEAU TRONÇON DE L'AUTOROUTE 30

Il est résolu d'informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que la Communauté partage sa préoccupation de faciliter le développement économique le long du nouveau tronçon de l'Autoroute 30 et qu'elle entend contribuer à faciliter ce développement dans le cadre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'inviter le ministre à assurer, dans les outils qu'il entend mettre en place, le respect des orientations, objectifs et critères du Plan métropolitain.

CE15-189 NOMINATIONS À LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DU HAUT-SAINT-LAURENT ET DU GRAND MONTRÉAL

Il est résolu

De nommer à titre de représentants de la Communauté à la Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent et du Grand Montréal pour la gestion intégrée du fleuve :

M. Stéphane Boyer, membre du conseil de la Communauté et président de la Commission de l'environnement, pour la Ville de Laval ;

M. Martin Damphousse, maire de la Ville de Varennes et membre du conseil de la Communauté, pour la couronne Sud ;

Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny et membre du comité exécutif de la Communauté, pour la couronne Nord ;

M. Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville et membre du conseil de la Communauté, pour l'agglomération de Longueuil ;

Mme Chantal Rouleau, mairesse de l'Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles et membre du conseil de la Communauté, pour l'agglomération de Montréal ;

De désigner Mme Rouleau pour agir à titre de coprésidente de la Table.

CE15-190 MANDAT À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Il est résolu de confier à la Commission de l'environnement le mandat, énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, de tenir des séances d'information et de consultation publique sur le projet de terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la Corporation internationale d'avitaillement de Montréal afin de contribuer à la position de la Communauté sur ce projet.

CE15-191 CONTRAT POUR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 16 JUIN 2015

Il est résolu de prendre acte de l'adjudication d'un contrat, par la trésorière de la Communauté, pour l'émission d'obligations au montant de 6 437 000 \$ en date du 16 juin 2015.



CE15-196 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL ET DU COMITÉ EXÉCUTIF
POUR L'ANNÉE 2016

Il est résolu

De fixer les séances ordinaires du Conseil et du Comité exécutif pour l'année 2016 selon le calendrier joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

De fixer la séance extraordinaire du Conseil pour l'adoption du budget de l'exercice 2017 au 10 novembre 2016 à 10h00.

CE15-197 ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU 1^{ER} OCTOBRE 2015

Il est résolu de devancer à 9h30 la tenue de l'assemblée du Conseil fixée au 1^{er} octobre 2015 et d'en approuver l'ordre du jour.

CE15-198 SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 8 OCTOBRE 2015

Il est résolu de déplacer la séance du Comité exécutif fixée au 8 octobre 2015 au mercredi 14 octobre 2015 à 15h00.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Résolution 15-05-111 de la MRC de L'Assomption en appui à la Ville de Terrebonne concernant le lieu d'enfouissement technique.
- Plan stratégique 2015-2020 de la Ville de Carignan.
- Résolution 159-06-2015 de la Municipalité de Saint-Placide concernant les voies réservées sur l'autoroute 15.
- Résolution 2015-06-123 de la Ville de Lorraine concernant le site d'enfouissement de matières sèches à Oka.
- Lettre du président de la Table des préfets et élus de la couronne Sud, M. Claude Haineault, adressée au premier ministre du Québec concernant les investissements du gouvernement dans la compagnie ferroviaire américaine CSX Transportation.
- Résolution 343-06-2015 de la Ville de Terrebonne concernant la déclaration de Montréal sur le vivre ensemble.
- Lettre du 10 juillet 2015 du préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au premier ministre du Québec concernant le pôle logistique gouvernemental.
- Résolution du CLD de Mirabel concernant les voies réservées sur l'autoroute 15.
- Copie d'une lettre du 16 juillet 2015 du président de l'UPA Vallée-du-Richelieu au préfet de la MRC de La Vallée-du-Richelieu concernant l'outil de développement de la zone agricole.
- Copie d'une lettre de la mairesse de la Ville de Repentigny, Mme Chantal Deschamps, adressée à la présidente de l'UMQ, Mme Suzanne Roy, concernant les propos d'un urbaniste.
- Copie d'une lettre du 11 août 2015 adressée au maire de la Ville de Léry par le coordonnateur du mouvement Ceinture verte, M. Sylvain Perron, saluant la protection du corridor Châteauguay-Léry dans le plan d'urbanisme de la ville.



- Lettre du 27 août 2015 des préfets des MRC de L'Assomption et Les Moulins transmettant le positionnement complémentaire à la proposition de l'Aqtim dans le cadre de la révision de la gouvernance en transport en commun métropolitain.

Priorisation des axes cyclables métropolitains.

- Résolution 2015-07-272 de la Ville de Rosemère.
- Résolution 2015-125 de la MRC de Deux-Montagnes.
- Résolution 10 014-08-15 de la MRC Les Moulins.

Pipelines

- Lettre circulaire du 29 juillet 2015 de Enbridge sur le projet d'inversion de la ligne 9b, l'accroissement de la capacité de la ligne 9 et notification de test hydrostatique.
- Résolutions 9947-05-15 et 9959-06-15 de la MRC Les Moulins.
- Résolution 15-05-188 de la MRC La Vallée-du-Richelieu.
- Lettre du préfet de la MRC d'Argenteuil concernant le suivi du Forum sur les pipelines de l'ONÉ.
- Résolution numéro 2015/378 de la Ville de Laval.
- Résolutions du Village de Pointe-Fortune et de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur demandant des tests hydrostatiques sur toute la ligne 9b.

Demande de modification de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles

- Résolutions MRC-46-2015 et MRC-47-2015 de la MRC de Mirabel.
- Résolution 2015-08-248 de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines.
- Résolution 2015-08-223 de la Ville de Saint-Basile-le-Grand.
- Résolution 15-08-206 de la Ville de Richelieu.
- Résolution 2015-08-302 de la Ville de Beauharnois.
- Résolution 211/08/15 de la MRC de Maskinongé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 15.

Les résolutions numéros CE15-176 à CE15-198 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire